



XXXVII^{ème} Rencontre Ipse
Varsovie – 4 et 5 juillet 2011

« L'individu, le collectif au cœur des nouvelles solidarités »

Communiqué de presse

« L'individu, le collectif, au cœur des nouvelles solidarités » : tel a été le titre et le sujet de la XXXVII^{ème} Rencontre Ipse qui s'est déroulée à Varsovie les 4 et 5 Juillet 2011.

Cette manifestation s'est inscrite dans l'actualité des travaux de l'Ipse qui ont pour toile de fond la mise en œuvre de solidarités nouvelles afin de pérenniser et promouvoir la protection sociale solidaire. Le conseiller du Premier ministre polonais, Maciej Duszczyk, a ouvert cette Rencontre Ipse au nom de la présidence polonaise de l'Union Européenne en faisant part d'une recherche d'adéquations entre développement économique (la Pologne reste en croissance assez forte) et l'expression de la solidarité sociale. Exercice pertinent mais difficile, tant cet Etat membre vit encore sous l'influence anglo-saxonne et états-unienne misant sur la capacité de l'individu à se garantir par lui-même et rejetant généralement les systèmes collectifs. Or, cette dualité apparente mais à appréhender dans toute sa complexité annonçait bien les débats qui s'ensuivirent.

La prise en charge des risques sociaux doit-elle être assumée par la collectivité ou confiée à l'initiative privée de chacun ? La solidarité a un caractère obligatoire et ressort d'organisations aux tenants coercitifs. Cette construction rigoureuse est-elle encore viable dans un contexte de mutations radicales des sociétés et des cultures mondialisées ?

Les défis relèvent principalement du déjà long processus de métamorphoses des relations sociales et sociétales qui rendent évanescents les fondements de nos systèmes européens d'assurance sociale basé sur un collectif accepté et la garantie de l'emploi. L'érosion du contrat social, héritage de la confrontation entre partenaires sociaux aboutissant au dialogue social, lui-même garant de la cohésion sociale, redéfinit le contour des solidarités professionnelles.

Le champ de l'universalisme (de la sécurité sociale) tend à s'élargir par une généralisation en effectifs. Toutefois, la recherche de la maîtrise, voire plutôt de la baisse des prélèvements obligatoires, accélérée brutalement par les exigences communautaires dans le nouveau cadre du « Semestre européen » visant l'équilibre des budgets, ne semble autoriser qu'un réseau de couverture sociale étendue à toute la population juste acceptable pour les risques lourds et relevant de l'assistance pour les prestations en nature, proche de minima sociaux pour les revenus de remplacement.

Les conférenciers et les participants ont approfondi des sujets, tels la sécurisation des parcours professionnels, le renouveau des solidarités collectives dites mécaniques, c'est-à-dire par similitude, et organiques, soit par différenciation et complémentarité, l'intergénérationnel face aux changements démographiques et familiaux. Tous, dans la diversité de leurs approches et sensibilités, s'accordent avec une des conclusions de la dernière Assemblée Générale de l'Association Internationale de la Sécurité Sociale (AISS - Décembre 2010 - LE CAP) : « les systèmes de sécurité sociale devraient offrir une plus grande liberté de choix afin que les prestations et services puissent correspondre aux besoins individualisés ». Ce nouveau rapport à la personne admis pour les régimes de base, l'Ipse s'emploie à l'approuver et à le promouvoir pour les régimes mutualistes et paritaires de la protection sociale complémentaire. Ce sera à coup sûr une considération déterminante pour la Charte de la protection sociale solidaire, que nous élaborons avec nos adhérents, mutualités et groupes de protection sociale, et présenterons en 2012, aboutissement de débats ouverts à tous nos partenaires et interlocuteurs.

Les actes rendant compte de cette XXXVII^{ème} Rencontre Ipse seront publiés à la fin de cet été dans la série Foliocollection.